



Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

Pour adhérer, MODE D'EMPLOI !

VOUS TROUVEREZ DANS LE DOSSIER CI-JOINT :



- 1 **bulletin d'adhésion** avec au dos les extraits statutaires du Règlement Mutualiste.
 - + 1 **demande de radiation** à envoyer à votre complémentaire santé actuelle si vous êtes déjà couvert.
- (Nous pouvons nous occuper de la démarche)

1 COMPLETEZ VOTRE BULLETIN D'ADHESION EN 4 ETAPES :

Votre bulletin d'adhésion doit être complété **EN LETTRES CAPITALES**

- **Contrat individuel :**
Choisissez l'**OPTION (H1 / H2 / H3 / H4 / H5 / H6)** à laquelle vous souhaitez souscrire et la date d'effet.
 - **Contrat entreprise :**
Renseignez le nom de l'entreprise, l'option choisie (si option existante au sein du contrat collectif) et la date d'effet de votre adhésion.
- La formule souscrite est la même pour toute la famille que ce soit en contrat individuel ou en contrat collectif
- Ne renseignez les informations sur **vos conjoint et/ou vos enfants** (nom, prénom, date de naissance, numéro de Sécurité Sociale) que si vous souhaitez qu'ils soient couverts par votre complémentaire santé.
 - **Datez, signez.**

2 RETOURNEZ :

- Le **bulletin d'adhésion complété et signé** (Votre exemplaire vous sera retourné après enregistrement de votre adhésion) ;
- Une copie **d'attestation d'ouverture des droits à la Sécurité Sociale** pour toutes les personnes à couvrir ;
- Un **relevé d'identité bancaire** ou postal pour le versement des prestations et le prélèvement de vos cotisations ;
- Un **certificat de scolarité** ou le **contrat d'apprentissage** pour tous vos ayants-droits âgés de 18 ans à 26 ans ;
- L'**attestation de droit à l'aide complémentaire santé (ACS)** si vous en êtes bénéficiaire ;
- Un **certificat de radiation** de votre ancienne mutuelle si vous étiez déjà couvert ;
- Une **photocopie de carte d'identité** pour tout ayant droit demandant virement de ses prestations sur compte autre que celui du chef de dossier ;
- Un **justificatif de domicile** pour toutes les personnes à couvrir ;
- Le **règlement du 1^{er} mois d'adhésion** encaissable de suite en espèces ou par chèque à l'ordre de la MFCA.



ATTENTION

Ne nous envoyez pas la photocopie de votre carte vitale mais celle de l'attestation de la caisse d'assurance maladie dont vous dépendez. Demandez-la à votre caisse. Sans ce document, nous ne pouvons mettre en œuvre la télétransmission.



ATTENTION : Toute pièce manquante au dossier entraînera un retard d'enregistrement de votre adhésion